



## Location d'un terrain sans droit d'accès

Par alexandratesser, le 05/11/2012 à 18:45

Bonjour,

je loue une maison mitoyenne avec un terrain de 350 m2 NON-attenant.

le loyer global est pour un logement ayant une grande cuisine au rez avec très petite douche/wc séparées.

à l'etage 1 chambre avec fenetre et 1 local sans fenetre ni aération.

au 2ème se trouve une petite chambre avec lucarne et une chambre avec fenetre.

la maison possède quelques vieux chauffages d'appoint elec. et un boiler qui fuit !!!

mise a part le fait que le propriétaire ne veut pas faire des travaux et ne vient meme pas aux confrontations...je me dois aussi de supporter le fait d'avoir un terrain de 350m2 sans droit d'accès,cause litige avec les co-propriétaires.

la seule chose que je demande,ayant min.300 euros de frais par mois pour le chauffage,eau chaude..et un loyer de 1100 euros...

ce que je demande est un moyen concret d'obliger le bailleur(gérance) de baisser le loyer,vu que je n'ai pas accès au terrain,pour le reste je vais investir par moi même afin de changer les chauffages.

merci de tout coeur pour votre avis